Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

079-200069748-20221115-D2022-9-7C-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/11/2022

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Communauté de Communes VAL DE GATINE Place Porte Saint-Antoine 79220 CHAMPDENIERS

délibération : D_2022_9_7

Nombre de délégués en

exercice: 46

Présents: 34

Votants: 38

Objet : Gestion
patrimoine - Radiation
serviture BeugnonThireuil

L' an deux mille vingt deux, le mardi 15 novembre à 20 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle de réunion du smited à Champdeniers, ZAE de Montplaisir 79220 CHAMPDENIERS, sous la présidence de Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Le Président.

Date de convocation du : 08 Novembre 2022

Titulaires: Madame BAILLY Christiane, Monsieur LEGERON Vincent, Monsieur BARANGER Johann, Monsieur BARATON Yvon, Madame CHAUSSERAY Francine, Monsieur DOUTEAU Patrice, Monsieur FRADIN Jacques, Monsieur GUILBOT Gilles, Monsieur JEANNOT Philippe, Madame MICOU Corine, Monsieur MOREAU Loïc, Monsieur OLIVIER Pascal, Monsieur ONILLON Denis, Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Madame TAVERNEAU Danielle, Monsieur ATTOU Yves, Monsieur DELIGNÉ Thierry, Madame BECHY Sandrine, Monsieur BIRE Ludovic, Monsieur DEBORDES Gwénaël, Monsieur DUMOULIN Guillaume, Madame GOURMELON Catherine, Madame GUITTON Sylvie, Madame HAYE Nadia, Madame RONDARD Audrey, Madame SAUZE Magalie, Madame TRANCHET Myriam, Madame BERNARDEAU Lydie, Monsieur PETORIN Patrick, Monsieur CAILLET Patrick, Monsieur SIRAUD Pierre, Monsieur MOREAU Lionel

<u>Suppléant(s) en situation délibérante</u>: Monsieur CÉLÉRAU Florent, Monsieur GUITTON Claude

Pouvoirs:

Madame JUNIN Catherine a donné pouvoir à Monsieur MOREAU Loïc Monsieur SISSOKO Ousmane a donné pouvoir à Madame BAILLY Christiane Monsieur DEDOYARD Philippe a donné pouvoir à Monsieur ONILLON Denis Madame BIEN Michèle a donné pouvoir à Monsieur CAILLET Patrick

<u>Absent(s)</u>: Monsieur FAVREAU Jacky, Monsieur FRERE Fabrice, Madame GIRARD Marie-Sandrine, Monsieur POUSSARD Yves, Madame MARSAULT Annie

Excusé(s): Madame EVRARD Elisabeth, Madame JUNIN Catherine, Monsieur LEMAITRE Thierry, Monsieur LIBNER Jérôme, Monsieur MEEN Dominique, Monsieur SISSOKO Ousmane, Madame TEXIER Valérie, Monsieur DEDOYARD Philippe, Madame BIEN Michèle

Secrétaire de Séance : Madame Christiane BAILLY

La communauté est propriétaire d'une maison d'habitation avec terrain située sur la commune de Beugnon-Thireuil proche de la laiterie EURIAL.

La parcelle 1170 est grevée d'une servitude de passage à tous exercices le long de la limite nord au profit des parcelles cadastrées section A 1171, 1173 et 16.

La communauté de communes va signer la vente de la parcelle 1451 à l'entreprise très prochainement, qui sert désormais d'accès aux parcelles A1171-1173 et 16.

L'ensemble immobilier sur les parcelles 1170-1450-1172 est mis en vente.

Il est proposé de demander la radiation de cette servitude de passage sur la parcelle 1170 et de prendre en charge les frais notariés afférents.

Vu le projet de vente de l'ensemble immobilier comprenant les parcelles cadastrées 1170-1450-1172 Vu la servitude de passage grevant la parcelle 1170

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire DECIDE à l'unanimité :

- D'approuver la radiation de la servitude de passage grevant la parcelle 1170
- De prendre en charge les frais notariés afférents
- D'autoriser M. le Président à signer tous documents relatifs à cette opération

Pour: 38 Contre: 0 Abstention: 0

La présente décision est suceptible de recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Emis le 15/11/2022 Publié le Transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le Président Jean-Pierre RIMBEAU

